

## Les activités de l'USP en 2020

Le 21 novembre 2019, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le [Programme d'activités 2020](#), arrêtant ainsi les objectifs de travail à atteindre pour cette année. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème prioritaire.

Mesures des objectifs des thèmes prioritaires de 2020	Résultats
<b>Initiatives</b>	
Développer et poursuivre la campagne d'information « Nous protégeons ce que nous aimons », lancée en 2018, au moyen de panneaux, de dépliants, du site web <a href="http://www.agriculture-durable.ch">www.agriculture-durable.ch</a> , de la page Facebook éponyme, des vidéos explicatives et autres.	La campagne a été poursuivie surtout sur Facebook. Chaque semaine a vu la publication de trois contributions destinées à la population non agricole. Une page sur les engrais de ferme est venue compléter le site de la campagne, et il existe désormais des bornes d'accroche à ce sujet. En outre, trois nouvelles vidéos explicatives ont été produites sur l'élevage des vaches, des porcs et des poules. Les panneaux et les dépliants étaient encore disponibles.
Assurer le financement de la campagne de votation.	Le report des délais dû au coronavirus a retardé la votation. Le financement a néanmoins commencé, si bien que les moyens nécessaires étaient disponibles à la fin de l'année.
Rallier le Conseil fédéral, le Parlement et le plus possible de groupes d'intérêts aux causes de l'USP.	Il s'agissait d'une tâche permanente en 2020.
<b>Conditions cadres de politique agricole</b>	
Participer de manière active dans les groupes de travail définis par l'OFAG pour atteindre les objectifs fixés.	L'USP a participé à de nombreux séminaires organisés par l'OFAG sur la PA22+ ainsi que sur l'initiative parlementaire.
Associer les organisations membres et les informer régulièrement de la situation.	Nous avons organisé plusieurs réunions à l'attention des organisations membres pour les informer de l'évolution de la situation et y réfléchir.
Entreprendre des simulations pour calculer les effets de différentes mesures.	Diverses simulations avec des données SIPA (données structurelles anonymisées de chaque exploitation) et d'autres calculs de modèles ont étayé les réflexions sur la PA22+ et ses possibles effets. Ces calculs permettent de quantifier les effets et les évolutions, et donc de mieux les évaluer.
Insérer les revendications dans les procédures parlementaires.	Nous avons organisé des séances à intervalles réguliers, au moins une par session, pour les membres de la Conférence des parlementaires paysans et du Club Agricole de l'Assemblée fédérale. Nous avons aussi pris directement contact avec les parlementaires et analysé les questions traitées au Parlement touchant au secteur agricole.
<b>Intérêt des tendances de consommation pour accroître la valeur ajoutée</b>	
Accroître la communication sur la saisonnalité et la production régionale des produits à travers tous	Chaque mois, un produit agricole a été mis à l'honneur en fonction de la saison. Des faits intéressants, des

les canaux (réseaux sociaux, projets, partenariats, publicité en ligne, GoogleAds, concours).	histoires de fermes, de courtes vidéos et autres ont été diffusés sur les canaux en ligne agriculture.ch, a-la-ferme.ch, Facebook et Instagram. Le message est toujours resté le même : « Achetez des produits de saison chez le paysan de votre région. » Des partenaires comme TWINT ont également utilisé ce contenu et l'ont diffusé sur leurs propres canaux.
Vanter de manière active les avantages que présente « À la ferme.ch » auprès des consommateurs et des restaurateurs.	« À la ferme » et le portail paysan ont été vantés en ligne auprès des consommateurs et des familles paysannes. La situation extraordinaire engendrée par le coronavirus a donné lieu à de nombreuses nouvelles inscriptions (740 exploitations au total) et à de nombreuses requêtes sur la recherche de fermes de « À la ferme ».
Développer le projet avec GastroSuisse et HotellerieSuisse pour la vente directe.	Le secteur de la restauration ayant été touché de plein fouet par le coronavirus, il n'a pas été possible de mener à bien le projet « Le terroir au menu » comme prévu. Toutes les mesures ont été suspendues ou reportées à 2021.
Participer à la mise en place d'une stratégie permettant de générer une plus-value dans les différents secteurs.	L'USP a fourni des informations de base importantes sous la forme du rapport « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse ».
<b>Biodiversité</b>	
Élaborer et publier le magazine ZOOM sur l'agriculture et la biodiversité.	Le hors-série a été publié, à l'inverse du numéro principal, qui reste suspendu pour l'instant.
Organiser une conférence avec la Station ornithologique suisse à l'attention des enseignants spécialisés des écoles d'agriculture.	La collaboration n'a pas pu être mise en œuvre en raison du coronavirus et des tensions politiques.
Étendre à toute la Suisse le projet-pilote « Vivre la biodiversité ».	Le projet n'a pas pu être réalisé en raison de l'irruption du coronavirus et de l'attention portée à l'action de bandes fleuries.
Lancer une ou des actions pour promouvoir la biodiversité dans l'agriculture, notamment des bandes fleuries dans la culture des champs.	L'action a été préparée et sera réalisée en 2021.
Soutenir les mesures visant à promouvoir la biodiversité dans le cadre de la PA22+.	L'USP a fait pression pour que le Parlement suspende les travaux relatifs à la PA22+.
Mettre en œuvre le Plan d'action national Biodiversité et les améliorations qui en découlent au niveau de la production.	Dans le Plan d'action national Biodiversité, peu de choses ont été réalisées au niveau de l'agriculture.
Continuer d'entretenir le partenariat dans le cadre de l'opération Mission B et se servir d'exemples concrets pour montrer à la population ce qu'elle peut faire pour promouvoir la biodiversité.	Le projet Mission B a été achevé.
<b>Utilisation du territoire</b>	
Convaincre le Parlement de ne pas entrer en matière sur le message du Conseil fédéral.	Après une longue réflexion, la CEATE-E est entrée en matière sur la LAT 2. Toutefois, elle entend encore retravailler et élarguer le message. Nous sommes en discussion avec les différents acteurs pour y faire figurer les revendications de l'agriculture. Le dossier a encore des chances d'être enterré si le Conseil national décide une seconde fois de ne pas entrer en matière.

Influer sur les règles régissant les constructions agricoles au cours de la procédure parlementaire.	Nous avons fait pression par des lettres et des prises de contact ciblées, en passant par des organisations membres et d'autres acteurs concernés.
Présenter les arguments du secteur agricole au moyen de prises de position, d'exposés, à travers les médias et les réseaux.	Nous avons préparé diverses prises de position et pistes de solution viables du point de vue de l'USP, p. ex. pour le développement interne.
Mener des discussions bilatérales avec d'importants décideurs et former des alliances.	Nous avons pris contact avec les organisations de protection de l'environnement, les milieux économiques et les parlementaires.
Participer aux forums nationaux des organisations économiques et environnementales.	Nous avons participé aux réunions du Réseau aménagement du territoire et de la Commission suisse pour les questions immobilières, au 2 <sup>e</sup> Congrès suisse du paysage, à la manifestation du Réseau d'aménagement du territoire sur le thème des étables respectueuses des paysages.
Informers les organes de l'USP et prendre position.	Nous avons donné des informations et pris des décisions régulières sur la LAT 2, sur l'initiative pour le paysage et sur d'autres questions relatives à l'aménagement du territoire.
<b>Formation agricole</b>	
Participer à la biennale des Championnats suisses des métiers SwissSkills.	En raison de la pandémie de coronavirus, l'édition 2020 des SwissSkills a dû être annulée. La prochaine aura lieu en septembre 2022. Les préparatifs débuteront en janvier 2021.
Profiter des réseaux sociaux pour accroître la notoriété du champ professionnel de l'agriculture auprès des jeunes : collaborer avec les écoles professionnelles pour publier des posts sur Instagram à un rythme soutenu.	Davantage d'efforts sont nécessaires pour atteindre cet objectif : en 2020, il n'a pas été possible de trouver un un-e apprenti-e pour publier des posts sur Instagram.
Assurer une présence professionnelle lors de foires, de manifestations et sur Internet. Il convient en particulier de retravailler tout le site web agri-jobs.ch afin de garantir l'exhaustivité et la clarté de toutes les informations nécessaires.	Le nouveau stand de foire et les nouvelles brochures étaient prêts à temps pour les salons de l'emploi de l'automne. Cependant, il a fallu annuler toutes les foires en raison du coronavirus. Le nouveau site web agri-job.ch a été lancé en deux langues peu avant Noël. Les traductions en italien viendront s'ajouter au fur et à mesure.
Véhiculer les messages positifs sur les métiers de manière adaptée aux publics cibles (médias, Internet, foires, etc.).	Dans la presse écrite, nous avons pu lancer un certain nombre d'annonces réjouissantes sur la formation professionnelle. Sur le web, il y a encore de la place pour nous améliorer. Nous espérons que les foires auront lieu en 2021.

<b>Objectifs des tâches spéciales par département</b>	<b>Résultats</b>
<b>Politique commerciale internationale</b>	
Rester en contact étroit avec le Conseil fédéral, l'OFAG et le SECO pour influencer les négociations sur les accords de libre-échange, notamment avec le Mercosur et les États-Unis.	Les négociations relatives aux accords de libre-échange avec l'Indonésie et le Mercosur ont pu être influencées dans une mesure telle que les accords ne nuisent pas à l'agriculture. Dans le cas du Mercosur, la

	publication et donc le contrôle juridique des effets est toujours en attente.
Emprunter la voie parlementaire si nécessaire.	Diverses interventions ont été déposées pour promouvoir la durabilité dans les relations commerciales. Le renforcement de la déclaration des modes de production douteux constitue le projet le plus important, et le Conseil des États le soutient sans équivoque.
Participer aux coalitions des organisations partenaires.	À côté d'autres ONG, l'USP a participé à la coalition sur l'huile de palme et à la coalition sur le Mercosur, parvenant à faire en sorte que le Conseil fédéral mette en œuvre les exigences de durabilité pour les importations d'huile de palme en provenance d'Indonésie par voie d'ordonnance. La votation sur l'initiative pour des multinationales responsables a mis les coalitions à l'épreuve.
<b>Protection des terres cultivables</b>	
Montrer l'importance des terres cultivables au moyen de prises de position, d'exposés, à travers les médias et les réseaux sociaux.	<p>L'USP a préparé diverses déclarations et pistes de solutions viables de son point de vue. Elle est aussi entrée en contact avec les organisations des milieux économiques et de la protection de l'environnement, ainsi qu'avec les parlementaires. Elle a entre autres publié des prises de position sur la protection des terres cultivables, p. ex. à travers la loi sur les voies cyclables ou la partie Programme du Plan sectoriel des transports.</p> <p>AGRIterra a vu le jour et permettra d'obtenir, à moyen terme, le droit de recours des associations en faveur des terres cultivables.</p> <p>L'USP s'engage pleinement dans le nouveau Centre de compétence sur les sols. Elle préconise entre autres une protection quantitative cohérente de toutes les terres cultivables (pas que des terres assolées) et une cartographie fondée sur des principes agronomiques.</p>
Surveiller la mise en œuvre du Plan sectoriel des surfaces d'assolement.	<p>L'USP a fait parvenir aux organisations cantonales des analyses, des informations et des instructions sur la manière de procéder à la mise en œuvre, en particulier au niveau cantonal.</p> <p>Elle a aussi déposé deux interpellations.</p>
Inscrire dans la loi sur l'aménagement du territoire la position dominante qu'occupe l'agriculture en zone agricole.	La procédure est en cours. Il s'agit d'un point essentiel des discussions sur LAT 2.
Exiger l'utilisation de la taxe sur la plus-value au profit des terres cultivables.	La procédure est en cours. Nous demandons un financement pour rétablir sur une base volontaire l'état antérieur des bâtiments qui ne sont plus nécessaires.
Représenter les intérêts au sein des organes et des groupes d'experts.	L'USP a participé aux réunions du Réseau d'aménagement du territoire, à la Commission suisse pour les questions immobilières, au 2 <sup>e</sup> Congrès suisse

	du paysage, à la manifestation du Réseau d'aménagement du territoire sur le thème des étalles respectueuses des paysages. AGRIterra a vu le jour.
<b>Numérisation de l'agriculture</b>	
Soigner les relations avec les acteurs mettant au point des outils numériques de gestion et d'échange de données pour le compte de l'agriculture suisse (notamment avec Barto et ADA). Préserver les intérêts du secteur agricole pour ce qui est de la propriété, de la production et la sécurité des données.	L'USP a pris contact et échangé avec différents acteurs sur des questions de numérisation (Agridigital, Agrosolution, Barto, fenaco, Agroscope, HAFL, EPF, FiBL, OFAE, OFAG).
Participer à Agridigital (communauté de la Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses) et prendre part à la définition de ses activités et de sa présentation vers l'extérieur.	Tenue en ligne et ponctuée de contributions sur l'intelligence artificielle, la conférence annuelle d'Agdigital a enregistré une participation fort réjouissante de plus de 100 personnes. L'atelier sur l'échange de données agricoles organisé au début de l'été s'est attaché à mieux comprendre les besoins des différents acteurs et à surmonter les obstacles. Par la suite, le sujet des géodonnées a fait l'objet d'un examen approfondi à l'occasion d'un autre atelier. À présent, un groupe de travail doit continuer à le travailler.
S'engager auprès des autorités fédérales pour que les exploitations agricoles puissent facilement accéder à leurs données agricoles de type administratif, les avoir sous contrôle et décider elles-mêmes à qui elles donnent le droit de les consulter.	Dans le groupe de pilotage du projet et du groupe d'accompagnement, l'USP a participé au projet de l'OFAG « Diffusion de données pour des tiers et des applications tierces ». À partir de 2021, ce projet permettra aux exploitations agricoles de décider elles-mêmes de communiquer à d'autres destinataires (p. ex. organisations de label, Barto) certains ensembles de données collectées par la Confédération sur leur compte au lieu de devoir les saisir à nouveau.
<b>Renforcement d'une recherche proche des besoins de la pratique</b>	
S'engager pour assurer le financement nécessaire à une recherche agronomique proche des besoins de la pratique et à une vulgarisation permettant de transférer les nouvelles connaissances jusqu'au niveau des exploitations agricoles.	L'USP et les représentants de la pratique agricole au Conseil Agroscope ont plus d'une fois plaidé avec force pour que les économies résultant des gains d'efficacité dans le projet d'avenir Agroscope soient affectées au profit de la recherche d'Agroscope.
Obtenir une participation renforcée des représentants de la pratique dans les groupes d'accompagnement et de suivi des activités de la recherche et de la vulgarisation.	Les commissions permanentes de l'USP sont en échange constant avec les chercheurs de diverses institutions (notamment les EPF, la HAFL, le FiBL et les hautes écoles spécialisées). En outre, les collaborateurs de l'USP accompagnent divers projets de recherche dans le cadre de groupes d'accompagnement, de la supervision de travaux académiques et de la transmission des coordonnées des spécialistes de la pratique entre autres.
Instituer la nouvelle commission permanente « Recherche et vulgarisation ».	La nouvelle commission permanente « Recherche et vulgarisation » s'est penchée sur les tâches et les rôles dans le système d'innovation et de connaissances

	<p>agricoles, et a entendu dans ce contexte la présidente d'AGRIDEA et la directrice d'Agroscope.</p> <p>La nouvelle commission permanente a aussi servi de plateforme d'échange pour les représentants de la pratique agricole au sein du Conseil Agroscope. Eva Reinhard, directrice d'Agroscope, a informé la commission à deux reprises de l'état du projet d'avenir d'Agroscope pour lui permettre d'intégrer les préoccupations de la pratique agricole.</p> <p>L'étroite collaboration entre les commissions permanentes « Recherche et vulgarisation », « Production végétale » et « Économie animale » a permis de créer des synergies. Ensemble, elles ont par exemple collecté et coordonné les contributions aux ateliers Agroscope sur les préoccupations de la recherche pour la période 2022-2025, et organisé un webinaire en automne.</p>
<b>Protection des végétaux</b>	
Prendre une part active dans l'accompagnement du Plan d'action Produits phytosanitaires de la Confédération.	L'USP participe activement à de nombreux groupes de travail de l'OFAG, en particulier dans le cadre du Plan d'action national Produits phytosanitaires et de la trajectoire de réduction des risques de l'utilisation de pesticides (lv. pa. 19.475).
Montrer à l'intérieur du secteur pourquoi une utilisation adéquate et responsable des produits phytosanitaires est importante pour l'agriculture suisse.	Des présentations et des contributions médiatiques ont permis de montrer pourquoi l'utilisation responsable des produits phytosanitaires est importante. L'USP a réussi à faire pression pour que soit autorisé le stockage d'eaux de lavage contenant des pesticides dans des fosses septiques étanches et contrôlées. Ainsi, une sécurité juridique est assurée. Les projets bloqués d'assainissement des places de lavage des pulvérisateurs peuvent enfin être abordés.
Mettre en œuvre le projet « De paysan à paysan : s'améliorer ensemble » et donner des informations dans la presse spécialisée sur les bons gestes à adopter dans la protection des végétaux.	Le projet est sur le point d'être achevé. Les tournages de films nécessaires ont été effectués en 2020. Un groupe de travail réunissant de nombreux acteurs assure le soutien technique. Les domaines de l'arboriculture, de la viticulture et des grandes cultures ont chacun fait l'objet d'un film distinct.
Définir avec Agriprof les manières d'améliorer la formation initiale et continue dans le domaine de la protection des végétaux.	Le projet est sur la bonne voie, mais traîne en longueur. Une consultation est prévue en 2021.
Mettre à disposition du matériel informatif, p. ex. des dépliants et des films sur la protection des végétaux.	De nombreux prospectus, dépliants et vidéos informatives sur les produits phytosanitaires ont été réalisés. Les vidéos ont été partagées avant tout sur les réseaux sociaux.
Analyser et remettre en question de manière critique les conditions de reprise des produits agricoles.	L'USP s'engage à lutter contre le gaspillage alimentaire à différents niveaux, y c. à travers un échange direct avec le commerce. Plus les produits phytosanitaires sont mis sous pression, plus la question prend de l'importance.
<b>Moins d'antibiotiques</b>	
Participer à des projets visant à renforcer la santé des animaux (p. ex. santé des onglons, centre de	L'organisation Santé animaux de rente Suisse a pu être fondée comme prévu avec les organisations partenaires

compétence pour la santé des animaux de rente) et soutenir le secteur face au problème des résistances.	et débiter ses activités en automne. Les projets Service Sanitaire Veaux Suisse et Onglons sains sont en cours, et les premiers résultats sont positifs.
Prendre une part active dans la communication, montrer que l'agriculture fournit des efforts importants pour améliorer la santé des animaux et éviter les résistances aux antibiotiques, et que la médecine humaine est aussi sollicitée.	Il n'y a eu que quelques activités isolées de communication à cet égard sur le site Agriculture durable et différents messages sur Facebook.
<b>Nouvelles techniques de sélection</b>	
Tenir à jour les documents de base relatifs aux nouvelles techniques de sélection.	La question fait l'objet d'un suivi continu.
Participer aux développements sur le plan politique et social.	En novembre 2020 s'est ouverte la consultation pour prolonger le moratoire sur le génie génétique. Dans sa prise de position, l'USP soutient la prolongation du moratoire et demande à la Confédération de réglementer au plus vite le recours aux nouvelles techniques.
Poursuivre le processus de formation d'opinion au sein de l'agriculture.	Dans le cadre de la consultation pour prolonger le moratoire, les discussions au sein du secteur agricole ont pris de l'ampleur. La machine est en route !
Ouvrir des échanges avec les consommateurs et mettre des informations à disposition.	Les consommateurs recherchent et tiennent compte des informations que l'USP met à disposition sur Internet.
<b>Stratégies de sélection</b>	
Mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action de la Confédération sur la sélection végétale.	L'USP a été en mesure de tenir compte des besoins de l'agriculture dans divers groupes de travail.
Mettre en œuvre la stratégie de la Confédération sur la sélection animale.	La révision de la législation agricole prévoit pour 2030 la mise en œuvre de la Stratégie de sélection animale. Les décisions sont toujours en attente.
S'engager sur le plan politique pour que la sélection végétale et animale dispose de moyens financiers suffisants.	L'USP a soutenu et poussé avec succès la Confédération à distribuer les ressources financières en 2020 déjà, que la motion Hausamman rend disponibles pour renforcer la sélection végétale. Les fonds destinés à soutenir l'élevage d'animaux ont pu être maintenus.
<b>Stratégie pour un approvisionnement durable en fourrages d'origine suisse</b>	
Élaborer des mesures visant à renforcer la production de céréales fourragères en s'adjoignant le concours de toute la chaîne de création de valeur.	Les discussions au sein des chaînes de création de valeur des grandes cultures et de la valorisation par les animaux ont fait prendre conscience de la nécessité de renforcer la production nationale de blé fourrager. En conséquence, environ 2 700 hectares supplémentaires de blé fourrager ont pu être récoltés en 2020. La prochaine récolte devrait encore afficher une augmentation de la surface.
S'assurer par le biais de mécanismes compréhensibles que les aliments fourragers importés et leurs composants ont été produits de manière responsable.	Les efforts déployés pour produire des aliments pour animaux de manière responsable portent leurs fruits. Ainsi, les produits à base de soja sont de plus en plus souvent d'origine européenne. La production des céréales fourragères importées doit être exempte d'herbicides accélérant la maturation. L'élaboration des exigences pour une production responsable des produits de base tels que le gluten de maïs et les brisures de riz devraient donner lieu à une mise en œuvre pour les années à venir.

Encourager les autres solutions d'affouragement, comme les protéines d'insectes.	Ces autres solutions se heurtent encore aux dispositions légales qui autorisent l'être humain à consommer des insectes mais qui n'autorisent pas encore à les donner à manger aux animaux.
<b>Récupération du phosphore</b>	
Participer au groupe de travail Swiss Phosphor de l'OFEV.	L'USP fait en sorte que les intérêts du secteur agricole soient pris en compte.
S'engager pour un cycle du phosphore fermé (retour dans l'agriculture).	L'USP soutient la prise en compte et la participation obligatoire de la consommation dans l'économie circulaire. Cette consommation doit désormais comprendre le phosphore et à l'azote.
S'assurer que les personnes rejetant du phosphore assument les coûts pour sa récupération (au moyen de taxes sur les eaux usées).	La législation sur les eaux usées s'adressant à la société ou aux entreprises d'élimination des eaux usées, le secteur agricole n'est pas responsable de ce mandat. Il va donc de soi que le pollueur assume le financement.
<b>Davantage de collaboration avec la viticulture</b>	
Définir les responsabilités des deux parties.	La collaboration avec la FSV est devenue plus systématique. La FSV peut directement s'adresser aux répondants de l'USP pour les demandes spécifiques. Des échanges ont également eu lieu avec VITISWISS.
Intégrer davantage de thèmes liés à la viticulture dans la commission permanente Production végétale et la Plateforme Protection des végétaux.	La FSV / VITISWISS ont déterminé les personnes siégeant dans ces commissions. L'USP veille à thématiser des sujets concernant également la viticulture, notamment pour les questions de protection des plantes.
<b>Protection du climat</b>	
Associer les offices fédéraux compétents (OFEV, OFAG) à la définition de solutions réalisables.	Des échanges réguliers ont été menés pour définir l'objectif sectoriel de l'agriculture et des crédits correspondants. D'autres discussions suivront.
Travailler à la prise d'influence politique et au lobbying.	Lors de la consultation sur la loi sur le CO <sub>2</sub> , l'USP a préconisé des mesures proportionnées. Toutes ses recommandations ont reçu un soutien majoritaire.
Communiquer de manière active les corrélations entre l'agriculture et la protection du climat.	Les enquêtes médiatiques et les travaux académiques ont toujours permis de communiquer ces corrélations complexes.
Présenter les efforts que déploie l'agriculture pour protéger le climat et les défis en la matière.	Diverses enquêtes médiatiques ont permis de rendre compte des développements et des défis actuels.
Poursuivre l'étroite collaboration avec AgroCleanTech.	
<b>Prévention des accidents dans l'agriculture</b>	
Instituer un groupe de travail Prévention des accidents.	Il est prévu que le groupe de travail se retrouve fin 2021 pour parler des résultats de la campagne « Déjà attaché » et évaluer un nouveau thème prioritaire de prévention pour 2022.
Définir des thèmes prioritaires de prévention assortis de mesures (pour 2019/2020 : « Ceinture de sécurité »).	En raison de la pandémie de coronavirus, la campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité est reconduite pour une année. En 2021, les mesures dans le domaine de la formation de base et continue seront renforcées. Un accent particulier sera également mis sur la sensibilisation et la motivation.
Établir et mettre en œuvre une stratégie de communication assortie de mesures.	Un plan détaillé de communication a été établi, et des mesures définies ont été et sont mises en œuvre en continu.

<b>Mise en œuvre de la campagne « Save Food. Fight Waste »</b>	
Introduire les actions et instruments utilisés au niveau national dans les canaux de communication.	C'est fait. Parmi les conseils figurant sur le dépliant national pour réduire le gaspillage alimentaire, l'USP ajoute qu'il faut éviter le perfectionnisme.
Collaborer avec d'autres organisations agricoles, et en particulier avec l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, pour développer et mettre en œuvre nos propres mesures contre le gaspillage alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brèves vidéos avec les conseils d'une paysanne</li> <li>• Autocollants et dépliants pour les producteurs pratiquant la vente directe pour vendre de la marchandise non commercialisable</li> <li>• Pages en ligne dédiées à une thématique</li> <li>• Panneaux sur une consommation modérée lors d'événements gastronomiques à la ferme</li> </ul>	Toutes les mesures ont été mises en œuvre et peuvent être consultées sur le site web <a href="#">Agriculture durable</a> et le <a href="#">site web de l'USP</a> . Une centaine de producteurs pratiquant la vente directe ont commandé le matériel de communication, s'engageant ainsi contre le gaspillage alimentaire et le perfectionnisme.
<b>Soutenir la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la chasse</b>	
Participer aux activités du comité national pour le oui et du comité national de travail	L'USP s'est engagée dans les deux organes.
Coordonner les activités au sein des organisations agricoles.	L'USP a aussi assuré la coordination au sein des organisations agricoles. Comme pour les autres objets soumis au vote, chaque canton comptait un responsable, qui était régulièrement informé et instruit.
Utiliser les canaux de communication de l'USP pour diffuser les informations de la campagne	L'USP a utilisé ses canaux pour faire part de ses préoccupations et de son engagement au sein du secteur agricole. Au final, son action n'a hélas pas suffi : la loi sur la chasse a été rejetée à une courte majorité. Ce résultat s'explique surtout par les moyens financiers colossaux qu'ont engagés les opposants dans leur campagne de votation.